

Stratégie de surveillance, d'alerte et de gestion de l'épidémie COVID-19 à compter du 15 juillet 2020



MODALITES D'ENTREE EN PF – Voie AERIENNE

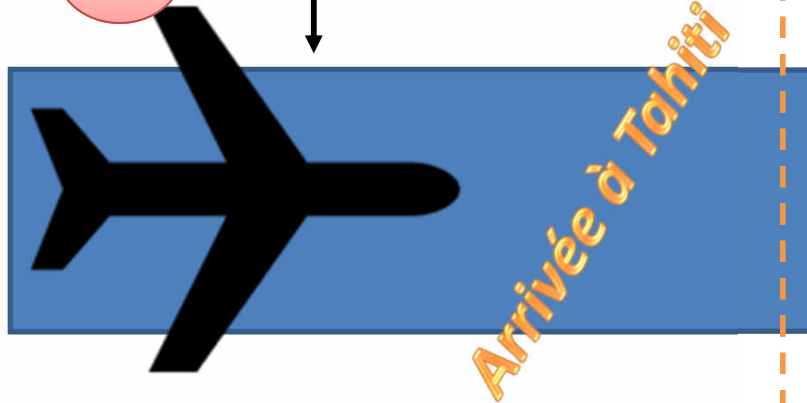
Conditions d'embarquement vol PF :

- Test RT-PCR (-) 3j avant le vol
- Attestation enregistrement ETIS en ligne

NB : assurance voyage obligatoire pour les étrangers

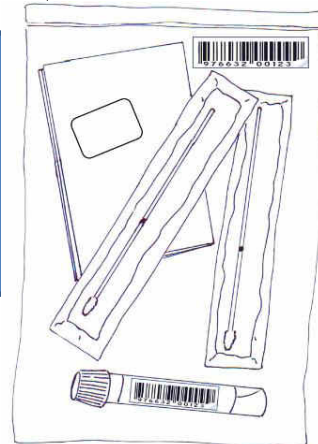
Gestion par
compagnies
aériennes

3j

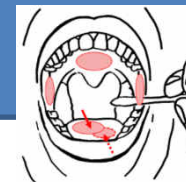
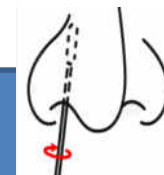


Test d'auto-surveillance (ILM)

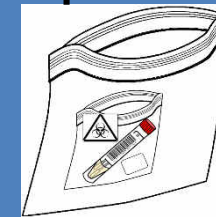
1/Distribution
kit auto-
prélèvement à
l'aéroport



2/Réalisation auto-
prélèvement à la
date indiquée sur
le kit



3/Retour à l'ILM
par l'intermédiaire
des structures de
santé



MODALITES D'ENTREE EN PF- Voie MARITIME

Conditions d'entrée :

Administratives:

- Déclaration médicale de santé
- Recensement auprès de la DPAM

Sanitaires:

Test RT-PCR (-) 3 J avant le dernier stop

OU

Uniquement pour les navires de plaisance: Durée de mer de 14 ou de 28 j (si respectivement 1 ou 2 personnes et plus à bord)

NB : assurance voyage obligatoire pour les étrangers

En cas de non respect des conditions sanitaires d'entrée:

Test RT-PCR (-) à réaliser à l'arrivée

OU

Quarantaine de 14 j à bord

48h



Arrivée à Tahiti

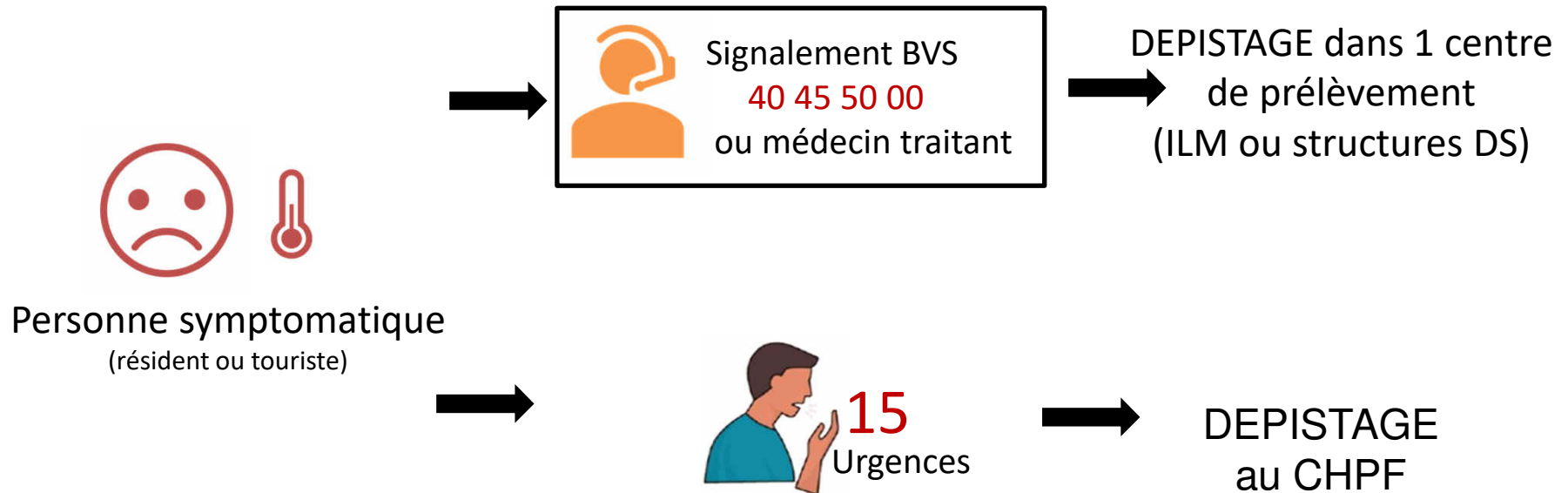
17/06/2020

Cellule de crise COVID-19 Pf

3

Cas suspect à Tahiti ou Moorea

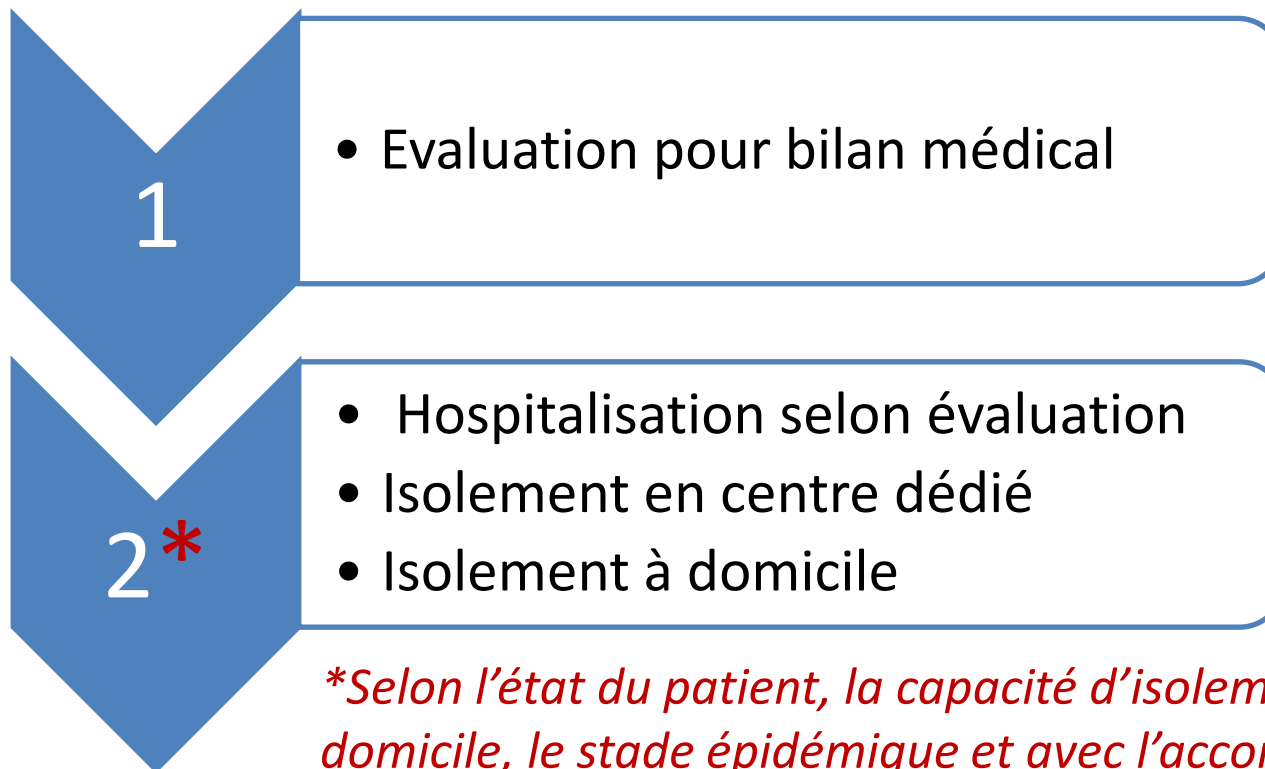
1/ Dépistage



Cas suspect à Tahiti ou Moorea

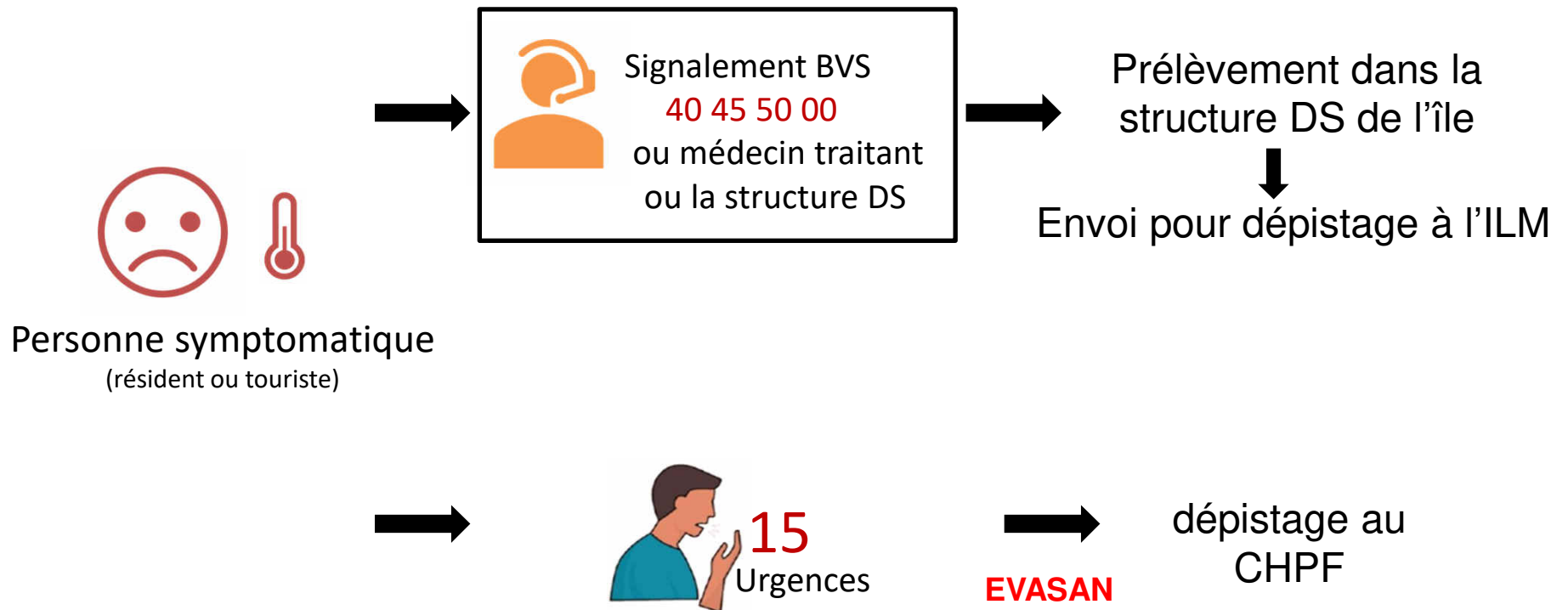
2/ Prise en charge covid +

Si le dépistage est positif au covid-19:



Cas suspect dans les autres îles

1/ Dépistage





Cas suspect dans les autres îles

2/ Dans l'attente du résultat

Les structures de la DS informe la personne de la nécessité:

- d'éviter tout contact avec des tiers;
- de respecter les mesures d'hygiène et la distanciation physique;
- de porter un masque chirurgical;
- De rester confiné dans l'attente du résultat du test RT-PCR (domicile ou lieu de séjour)

Cas suspect dans les autres îles

3/ Prise en charge covid +

Si le dépistage est positif au covid-19:

Selon l'état du patient,
la capacité d'isolement
à domicile,
le stade épidémique
et avec l'accord du
patient

- Avant extraction:
- Isolement à domicile pour les résidents
- Isolement en lieu dédié pour les touristes (hôtel, maison de quartier ou tout autre lieu identifié par la commune)

Hospitalisation/EVASAN si besoin



Cas confirmé

Dans tous les cas:

- Enquête autour des cas par le BVS pour identifier les personnes contacts
- Les personnes contacts seront appelées par le BVS et informées des mesures de protection à prendre et des suites éventuelles (dépistage, quarantaine selon le risque encouru)
- Le centre de santé de l'île est en permanence tenu informé



Merci